

rien. On ne vint à bout de l'insurrection qu'en 1795. La pacification fut l'œuvre de **Hoche**, qui l'obtint par la douceur et surtout par d'habiles et justes concessions en matière religieuse. Une amnistie, des conventions particulières avec Charette et Stofflet, les seuls chefs vendéens survivants, terminèrent l'horrible guerre civile (février-mai 1795). Elle avait coûté la vie à près de 50 000 personnes et changé cent lieues carrées de pays en désert.

LES PARTAGES  
DE  
LA POLOGNE

Génée dans sa défense par l'insurrection vendéenne, la France fut au contraire *aidée par les événements de Pologne* : pour une bonne part elle leur dut son salut. En effet, de 1790 à 1795, la Pologne ne cessa d'occuper la Russie, la Prusse et l'Autriche, et l'on a vu déjà comment les trois puissances procédèrent en 1793 et en 1795 à un second, puis à un troisième et total démembrement du malheureux royaume. Pendant ces trois années, Catherine « se cassa la tête — les expressions sont d'elle-même — pour engager les cours de Berlin et de Vienne dans les affaires françaises », mais elle n'envoya pas un soldat contre la France et s'en tint aux menaces verbales. Elle se chargeait, avait-elle dit, de « combattre et battre la Jacobinière en Pologne », et s'en remettait volontiers au roi de Prusse et à l'Empereur du soin périlleux de battre la Jacobinière en France.

Mais le roi de Prusse et l'Empereur se méfiaient de ce que Catherine pourrait tenter derrière eux. *Ces méfiances profitèrent à la France : elles empêchèrent les alliés de s'engager à fond contre elle.* En 1792, Frédéric-Guillaume II marchait sur Paris la tête tournée vers Varsovie. Ce fut le souci des affaires de Pologne qui le détermina à s'arrêter, puis à reculer après la simple canonnade de Valmy. Dès le mois de janvier 1793, le roi de Prusse porta le gros de ses troupes sur la Vistule, et ne fournit plus à la coalition qu'un faible contingent. Au début de 1795, la conviction que l'Autriche et la Russie préparaient en dehors de lui un troisième démembrement de la Pologne le détermina à négocier et à signer la paix de Bale. De son côté l'empereur François II, en 1794 et en 1795, dut employer une partie de ses soldats à combattre les patriotes polonais et à occuper les territoires que la Russie lui laissait la liberté de prendre. Grâce aux hésitations de ses adversaires, la France eut le temps de s'organiser et de vaincre.

Voir, ci-dessus, pages 245 et suivantes.